



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E87393

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2027

ÉDITÉ LE

03/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/12/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/03/2018
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 518 437 074 00041

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 80 12477

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 422230S1247001 / 001 387637/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 422230S1247001 / 001 387637/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : QUALI ECO

21 RUE ARISTIDE BRIAND
LOT 114
69800 SAINT-PRIEST

Téléphone : 04 78 40 60 88

Portable : 06 08 51 74 03

Fax :

Site Internet : <http://www.qualieco.fr>

E-mail : contact@qualieco.fr

Responsabilité légale :

TIMIPE (851 283 481) / REY STÉPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.